

LOT

Séance du 20 février 2025

---

<b>Membres en exercice :</b> <b>10</b>	Date de la convocation 19 novembre 2024 <b>le vingt février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe BENAC</b>
<b>Présents : 6</b>	<b>Présents :</b> Christophe BENAC, Marie-Françoise GUITARD, Serge LANGLES, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU
<b>Votants: 9</b>	
<b>Pour: 9</b>	<b>Représentés:</b> Mélanie GARDOU représentée par Françoise SINDOU, Carole DUGOUCHET représentée par Christophe BENAC, Muriel RENOU représentée par Marie-Françoise GUITARD
<b>Contre: 0</b>	
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Excusés:</b>  <b>Absents:</b> David RIVIERE  <b>Secrétaire de séance:</b> Michel GARDOU

---

## Objet: Location de l'atelier communal - DE\_2025\_1\_2

Le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la restauration du garage communal, il a été convenu de le louer à un particulier ou à un artisan.

Madame Natacha NIKOULINE habitant la commune et à la recherche d'un local pour en faire un atelier de photographie, s'est portée candidate pour la location de ce garage à compter du 15 mars 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés; de retenir cette candidature aux conditions suivantes :

- Location pour un an renouvelable
- Loyer mensuel de 150 €
- Dépôt de garantie : un mois de loyer

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de location correspondant ainsi que toutes les pièces y afférents.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Le Maire  
Christophe BENAC

